

VENTE AUX ENCHÈRES MAISON (POUR DÉMÉNAGEMENT OU DÉMOLITION)

Avis est par les présentes donné que la Ville de Deux-Montagnes procédera à la vente aux enchères du bien suivant :

- Maison (excluant le terrain) située au 217, 9^e Avenue

Description : Maison unifamiliale plein-pied
±30 pi. x 33 pi.
2 chambres à coucher, salon, cuisine/salle à manger, salle de bain

Les offres d'achat sous enveloppes scellées, portant la mention «Offre d'achat maison», seront reçues jusqu'à **14 h**, le mercredi **12 octobre 2011**, au bureau du soussigné, à l'adresse suivante :

Ville de Deux-Montagnes
A/S M. Jacques Robichaud, greffier
803, chemin d'Oka
Deux-Montagnes (Québec) J7R 1L8

Conditions de la vente :

- Paiement par chèque visé seulement joint avec l'offre d'achat
- Vente sans aucune garantie
- S'il y a déménagement, tous les frais de déménagement seront à l'entière charge de l'acheteur
- En cas de démolition, les frais de démolition et d'enfouissement dans un site d'enfouissement seront de l'entière responsabilité de l'acheteur

Le terrain devra être entièrement libéré de la maison au plus tard le 15 novembre 2011.

Visites de la maison sur rendez-vous.

La vente se fera au plus haut enchérisseur. La ville se réserve toutefois le droit de rejeter toutes les offres.

Donné à Deux-Montagnes, ce 29 septembre 2011

Jacques Robichaud
Avocat, o.m.a.
Directeur des services juridiques et greffier